
Adresse du conseil général de la commune d'Auxonne (Côte-d'Or), lors de la séance du 13 brumaire an III (3 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil général de la commune d'Auxonne (Côte-d'Or), lors de la séance du 13 brumaire an III (3 novembre 1794).
In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 340;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21528_t1_0340_0000_2

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Représentans,

Sans cesse, vous vous montrez dignes du peuple que vous représentez, sans cesse, vous avez poursuivi et détruit toutes les factions dirigées contre les français ; aux différentes époques mémorables nous n'avons cessé non plus de vous adresser nos félicitations, notre reconnaissance et dans ce moment cy, si nous restions muets, combien nos cœurs seraient trahis ! Daignez donc Représentans recevoir nos remerciemens sur votre adresse au peuple français, elle a fait dans nos cœurs une trop grande sensation pour nous en taire.

Représentans, puisse les principes sages que renferme cette adresse s'empreindre en caractère de feu dans le cœur de chaque citoyen, lui faire abjurer toutes querelles particulières, tout esprit de division et toutes calomnies, qu'à l'envi l'un de l'autre chaque français s'adonne tout entier à maintenir la liberté, l'égalité, l'unité, l'indivisibilité de la République.

Quand à nous, Représentans, fonctionnaires publics ou non nous jurons d'avoir toujours à cœur de remplir votre attente ; mais instruisez, instruisez nous sans cesse, afin que de concert avec vous nous participions au bonheur de sauver la République française et notre cri de ralliement sera jusqu'à la mort, vive la Convention nationale ! vive la République une et indivisible.

Les membres du comité révolutionnaire provisoire du district de Dreux.

Nos, *président et 7 autres signatures.*

h

[*Les membres composant le conseil général de la commune d'Auxonne à la Convention nationale, le 28 vendémiaire an III*] (21)

Représentans,

Nous avons lu avec la plus vive satisfaction et nous avons proclamé avec enthousiasme votre adresse au peuple français, nous y avons reconnu le langage des représentans d'un grand peuple pour qui la vertu n'est point un vain nom. Toujours étroitement liés à la représentation nationale, ces liens vont se resserrer encore davantage s'il est possible, car ses principes ont toujours été et seront toujours les nôtres. Qui pourrait plus dignement que vous remplir le poste que vous avez su garder malgré les efforts de toutes les tyrannies ? Restez y donc attachés jusques à ce que le vaisseau de la révolution soit enfin arrivé au port désiré de sa destination. Nous vous soutiendrons dans la traversée, de nos vœux, de nos biens et de nos bras, même au péril de nos vies. Et en cela, nous serons secondés par tous les vrais Français.

Fait en séance publique et permanente le vingt huit vendémiaire troisième année de la

République française une et indivisible. Vive la République ! Vive la Convention nationale.

DUBORGIA, MERCIER, REDOUTEY, GAINTEL,
BERGERE, BLANDIN, *officiers municipaux*,
ROUSSET, *secrétaire général*
et 6 autres signatures.

i

[*Le conseil général et révolutionnaire de la commune d'Elbeuf à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (22)

Liberté, Égalité, fraternité.

Legislateurs,

Qu'elle est imposante et majestueuse l'attitude énergique que vous venez de prendre à la vue des dangers qui menaçoient notre liberté ! qu'ils sont admirables et consolants les principes de justice et de vertu que vous avez développés dans votre adresse au peuple français et que vous avez substitués si sagement aux maximes de sang et de terreur enfantées par le crime ! aussi la France reconnoissante vous exprime-t-elle toute la joie qu'elle en ressent, en vous adressant de tous les points de la République son hommage et son parfait dévouement.

Jamais Législateurs, vous ne vous en montrâtes plus dignes et jamais le peuple ne sentit mieux le besoin de se rallier autour de vous. En effet après avoir terrassé le monstre hypocrite qui s'élevait un trône sur les ruines impures des Capet, vous avez dans votre sollicitude paternelle répandu un baume consolateur et bienfaisant sur les playes encore ouvertes de ce peuple généreux et magnanime : vous lui avez promis de maintenir le Gouvernement Révolutionnaire et il en sent la nécessité mais vous lui avez promis en même temps de récompenser la vertu et de punir le crime ; Vous lui avez promis de faire respecter ses propriétés, de protéger les sciences et de vivifier le commerce trop longtemps négligé ; enfin vous lui avez assuré la jouissance de ses droits et vous l'avez prémuni contre les pièges toujours renaissants de l'intrigue et de l'aristocratie. Par là, Citoyens représentans, vous avez ranimé la confiance si nécessaire pour l'achèvement du grand oeuvre qui vous a été confié, par là, vous avez détruit les projets libéricides qui pourroient encore exister et vous avez porté le désespoir et la mort dans l'âme des scélérats qui seroient tenté d'imiter le dernier tyran.

Peres du peuple, soyez donc fermes et inébranlables dans les principes sacrés que vous venez de proclamer en face de l'Europe qui vous contemple : foudroyez tout ce qui peut entraver votre marche révolutionnaire et bienfaisante, achevez l'ouvrage que vous avez

(21) C 323, pl. 1389, p. 31.

(22) C 323, pl. 1389, p. 34.